



SUNNIKAN
23 Rue du Cdt Jean Duhail
94120 FONTENAY SOUS BOIS

A l'attention de MME VINTRAUD

BONDY LE 23 AVRIL 2009,

ETUDE BUDGETAIRE N° PR / 09D

Nous vous remercions de nous 94120 FONTENAY SOUS BOIS vers le 8 Parvis de Saint Maur – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES.

Comme suite à notre visite de ce jour, nous sommes en mesure de vous communiquer, ci-après, nos meilleures conditions commerciales pour ce transfert.

Nous espérons que ces conditions vous permettront de nous confier vos ordres, à l'exécution desquels nous apporterons nos meilleurs soins.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments distingués.

Eric FATTA



Siège social : 42, rue Marcel Dassault - 93140 BONDY
Tél. : 01 48 50 87 11 - Fax : 01 48 50 87 12 - www.transportsfau.fr

SARL au capital de 62.304 € - RCS BOBIGNY B 402 154 132

n° TVA INTRA : FR 76 402 154 132



SOMMAIRE

Objet	3
Planning	3
Effectifs	3
Les sous-traitants de l'entreprise	4
Les matériels de l'entreprise	4
Détail des prestations	4
Implantation	5
Manutention / Transport	5
Conditions générales de vente	6
Conditions commerciales	6
Délais et mode de confirmation	6
Conditions de règlement	6



OBJET

Transfert de l'ensemble des contenus et des contenants situés au Rez-de-chaussée vers le deuxième étage.

Site de Départ:

23 Rue du Cdt Jean Duhail
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Site d'arrivée:

8 Parvis de Saint Maur
94100 SAINTMAUR DES FOSSES

Volume déterminé suivant relevé: 70 M3.

PLANNING

Exécution:

Prévue les 29 et 30 mai 2009.

EFFECTIF

Un responsable « transfert » technicien qualifié, assurera l'animation et la direction de l'exécution du transfert. Il sera placé sous l'autorité directe du « conseiller en transfert » de l'entreprise, rédacteur, rédacteur de la présente proposition.

Les chefs d'équipe, ouvriers très qualifiés, assurent l'animation d'une équipe et ont en charge la réalisation des tâches précises définies au planning d'exécution. Ils assurent toutes les opérations de transport.

Les emballeurs, ouvriers spécialisés dans l'emballage, le démontage et le remontage des bureaux, travaillent sous la direction d'un chef d'équipe.

Les manutentionnaires assurent toutes les manutentions au sol ainsi que la réalisation des emballages non spécialisés. Ils travaillent sous la direction d'un chef d'équipe.



LES SOUS-TRAITANTS DE L'ENTREPRISE

Pour la réalisation de ce transfert, il n'est pas envisagé de recours à la sous-traitance.

LES MATERIELS DE L'ENTREPRISE

Les véhicules, pour le transfert des mobiliers, sont des véhicules fourgons capitonnés tels qu'utilisés usuellement pour les opérations de déménagement de particuliers.

Les véhicules de transport ont les capacités de transport (tonnage - surface des plateaux - hauteur des planchers) correspondant aux impératifs techniques d'un transfert et aux besoins du client en particulier.

DETAILS DES PRESTATIONS

Il est prévu dans nos prestations:

- a) Les fournitures : cartons, étiquettes de repérages, scotch.
- b) La mise en cartons (sauf effets personnels, emballés par vos soins)
- c) Le démontage et le remontage du mobilier.
- c) Le transport.
- d) La mise en place du mobilier.
- e) Le déballage des cartons.

BUREAUTIQUE et MICRO-INFORMATIQUE

Nous avons noté que les ordinateurs ne sont pas à déménager.

Nous avons noté également qu'il n'y a aucun photocopieur à déménager.

MARQUAGE

Pour le repérage de vos différents mobiliers, conditionnements et matériels, nous avons prévu l'utilisation d'étiquettes autocollantes.

Cette prestation sera réalisée par vos soins.



IMPLANTATION

Des plans succincts d'installation de vos matériels dans vos nouveaux locaux devront être définis avant notre intervention.

Ils le seront PAR VOS SOINS.

MANUTENTION / TRANSPORT

Toutes les manutentions à l'intérieur de vos locaux de chargement et de remise en place à destination seront réalisées par nos équipes de déménageurs spécialisés.

Le transfert proprement dit se fera à l'aide de véhicules capitonnés de 23 M3.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'exécution de cet éventuel contrat entre nous sera réalisée aux conditions générales de ventes ci-jointes, en vigueur dans la profession.

RESPONSABILITE:

La responsabilité de l'Entreprise est définie au chapitre V des conditions générales de vente annexées.

Nous avons bien noté votre demande:

GARANTIE: 7500 €.

Un contrôle des prestations exécutées et de l'état du mobilier et matériel devra être effectué à la fin des opérations.

N.B.: En aucun cas, les dommages éventuels, pouvant être occasionnés lors du transfert, ne peuvent faire obstacle au règlement intégral de cette facture, les dégâts étant pris en charge par nos assureurs, après expertise ou sur devis de réparation.

CONDITIONS COMMERCIALES

Notre cotation, pour un transfert exécuté dans les conditions énoncées ci-dessus, et conformément à votre demande comprend:

Budget de H. T.: **2980 €** (garantie incluse) pour l'ensemble.

Pour info : budget pour le déménagement de ARONE (900 € HT)

La réservation de stationnement à la livraison reste à votre charge.

Tous nos prix s'entendent Hors Taxes, TVA: 19,6 % en sus.



Transports F.A.U. - Déménagements Gilbert MORIN
Siège social : 42, rue Marcel Dassault - 93140 BONDY
Tél. : 01 48 50 87 11 - Fax : 01 48 50 87 12 - www.transportsfau.fr

SARL au capital de 62.304 € - RCS BOBIGNY B 402 154 132



Nous prions de noter que:

Les prix indiqués s'entendent pour la période de AVRIL à MAI 2009 et seraient révisables passé ce délai, en fonction des indices en vigueur dans la profession.

Travail exécuté en JOURS OUVRABLES et HEURES NORMALES.

Nous sommes prêt à étudier toute proposition de votre part afin de vous apporter un service préférentiel selon vos besoins, et, de ce fait, vous satisfaire le plus possible. Pour ce faire, il vous est possible de nous contacter, lorsque vous le désirez au 01 48 50 87 11.

DELAIS ET MODE DE CONFIRMATION

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer au plus vite votre accord.

Vous voudrez bien dès lors, nous retourner le double de ce devis, signé pour accord, accompagné d'un bon de commande par Fax au N° 01 48 50 87 12.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos conditions habituelles sont:

- 30 % à la commande
- Le solde, à la livraison.

Le client :

La direction :
E. FATTA

